



Le 21 mai 2012

Relevé de décision du conseil de quartier
du 10 avril 2012

Ordre du jour :

- 1. Election du nouveau président du conseil de quartier et présentation des modalités d'organisation de la prochaine élection,**
- 2. Les enveloppes de quartier**
- 3. La concertation sur le fort d'Aubervilliers**

Nombre de personnes présentes : 25 personnes.

1) Election du nouveau président du conseil de quartier et présentation des modalités d'organisation de la prochaine élection,

Monsieur Logre explique la raison pour laquelle les habitants sont amenés à réélire le président du conseil de quartier : des dysfonctionnements sont apparus au sein de l'équipe d'animation et n'ont pas permis à cette dernière de travailler sereinement. Ainsi, suite à l'envoi d'une pétition signée par une partie de l'équipe d'animation décrivant les agissements du président du conseil de quartier, monsieur le Maire a décidé de réorganiser des élections.

Madame Hammache annonce que la prochaine élection du président du conseil de quartier se déroulera le Samedi 14 avril 2012 de 14h à 18h à la salle de quartier Henri Matisse et porte à connaissance du public les candidats : Mme Elmacin Albertine et madame Isabelle Lefebvre.

Il est signalé que la mairie a fait une erreur et qu'elle s'en excuse en indiquant sur l'Info Quartier que monsieur Ngaleu était candidat. Ce dernier, présent au conseil de quartier, indique qu'il n'a jamais fait acte de candidature pour cette nouvelle élection.

Ensuite, madame Hammache informe les habitants sur le mode de scrutin : le vote est à bulletin secret et le candidat recueillant le plus de votes sera élu. Les électeurs sont tous les habitants majeurs du quartier et les personnes y exerçant une activité reconnue au moment du scrutin. Chaque électeur devra présenter un justificatif de domicile ou d'exercice d'une activité dans le quartier. Les procurations ne sont pas acceptées.

2) Les enveloppes de quartier

Madame Hammache présente le dispositif d'enveloppes de quartier mis en place par la mairie d'Aubervilliers. Elle communique au public une partie de la note déposée au Bureau Municipal visant à présenter la démarche des enveloppes de quartier :

"Les enveloppes de quartier permettent d'engager des crédits d'investissement, le plus souvent sur des petits projets d'aménagement de l'espace public ou d'amélioration des équipements existants. Une partie des crédits d'investissements des Unités Territoriales de Plaine Commune et des services techniques de la ville serait donc consacrée à des projets d'investissements co-décidés avec la population (60 000€ pris sur les crédits courants déconcentrés de Plaine Commune, et 60 000€ sur le budget de la ville, pour un total de 120 000€/an). Il ne s'agirait pas d'un budget supplémentaire mais du fléchage sur la démarche des enveloppes de quartier d'une partie du budget consacré aux services techniques de la ville.

Concernant des dépenses de fonctionnement, il convient de rappeler l'existence du FIL (Fonds d'Initiatives Locales) qui demeure et qui repose sur la participation des habitants.

Les enveloppes de quartier ne seraient pas nécessairement réparties parfaitement entre les huit quartiers, car les montants alloués à chaque quartier ne permettraient alors de réaliser que des projets réduits. Ainsi, une démarche de concertation coordonnée sur l'ensemble de la ville pourrait permettre de sélectionner un certain nombre de projets à partir des propositions des habitants."

Ensuite, elle donne la parole à Michael Richard qui porte à la connaissance du conseil les projets déposés par les habitants dans le cadre des enveloppes des quartiers. Il rappelle que les enveloppes de quartier ne peuvent financer que des investissements et non du fonctionnement. Les propositions émises par des habitants concernant par exemple la mise en place d'ateliers artistiques avec des habitants, ont été écartées.

Le tableau ci-dessous reprend les propositions effectuées par les habitants du quartier :

Intitulé du projet	Descriptif du projet	Intérêt du projet	Services concernés
1) signalétique dans le quartier	Aménagement signalétique visant à indiquer commerces et équipements sur l'ensemble du quartier et les allées sur le quartier de la Maladrerie,	Mettre en valeur les nombreux équipements du quartier, permettre un repérage facile pour les déplacements intra cités,	UT Voirie et OPHLM
2) panneaux d'expression	Installation de panneaux dans le quartier permettant aux jeunes et habitants du quartier de pouvoir réaliser des fresques, tags et graffitis.	Résoudre les problèmes des tags sur les murs, Créer des évènements autour de cet aménagement avec artistes, CAPA...	Direction des bâtiments
3) réhabilitation du terrain de foot	Remise en état (filet de protection) et sécurisation du terrain de foot entre les allées Rabot et Leblanc.	Requalification d'un espace fortement utilisé sur le quartier, Séparation espace public et terrain de foot, arrêt des rodéos motos sur le terrain	UT Parcs et Jardins
4) requalification d'un trottoir	Sur la rue Danielle Casanova (de l'avenue Jean Jaurès à la rue Elisé Reclus), enrobage et meilleure éclairage de cette partie de trottoir (coté centre commercial).	Meilleur confort pour les piétons, Meilleur aspect de l'environnement urbain, amélioration de propreté...	UT Voirie
5) installation d'un manège	Aménagement d'un manège à pédale sur la place Jean Renoir,	Mettre animation dans cette partie du quartier, Activités nouvelles pour les enfants	UT Parcs et Jardins
6) terrain de pétanque devant le foyer Finck	Remise en état du terrain de pétanque en face le foyer Edouard Finck	Permettre aux habitants du quartier de se divertir et de se rencontrer autour du terrain	UT Parcs et Jardins
7) rampe handicapée	Aménagement d'une rampe handicapée entre la rue Casanova et la Place Jean Renoir	Meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.	UT Voirie

3) La concertation sur le Fort d'Aubervilliers

Mme Hammache donne la parole à Monsieur Sabard (consultant en charge de la concertation participative) afin de présenter les différentes phases de la concertation. Il replace, tout d'abord, cette démarche dans son contexte en indiquant que 2 types de concertation sont à l'œuvre concernant le Fort d'Aubervilliers :

- l'une réglementaire menée par l'AFTRP (Agence Foncière et Techniques de la Région Parisienne) l'aménageur du site dans le cadre de la création de la Zone d'Aménagement Concertée. Elle permet à toutes personnes de donner leur avis lors de 2 réunions publiques (la première s'est tenue le 28 mars à l'espace Renaudie) et par la tenue d'un cahier en mairie et au siège de l'AFTRP. Les personnes le souhaitant peuvent aussi donner leur avis sur le site internet dédié à cet effet www.fortaubervilliers.fr
- l'autre participative et voulue à la fois par la ville d'Aubervilliers et Plaine Commune. Elle doit permettre à des groupes d'habitants de travailler sur le contenu du projet d'aménagement. Pour cela, une visite du site a eu lieu le 14 avril à 9h et 3 ateliers urbains seront menés : le jeudi 3 mai à 19h (sur le contexte et l'histoire du site et la pollution), le mardi 15 mai à 19 h (sur la programmation urbaine et la vie quotidienne) et le Mercredi 30 Mai à 19 h (sur l'urbanisme et l'environnement). De plus, les habitants du quartier ne pouvant pas participer aux ateliers urbains, sont invités à se rendre à l'ancienne boutique de quartier au 154 rue Danielle Casanova ou une permanence d'information est ouverte tous les mercredis de 16h à 20h.

En outre, il tient à préciser son rôle dans cette démarche : lui et son équipe ont pour but de faire émerger la parole des habitants concernant ce projet d'aménagement. Ainsi, les ateliers urbains qu'ils animeront « ne seront pas des instances visant à faire vendre le projet aux habitants ».

Les habitants présents évoquent les liens entre le futur quartier et les quartiers Emile Dubois et Maladrerie qui « ne vivent pas bien ». Ils demandent à connaître les projets envisagés dans le quartier Emile Dubois. En effet, il avait été envisagé, il y a maintenant plus d'un an, une démolition d'une partie de la barre Groperrin et une réorganisation du quartier notamment au niveau du centre commercial. Ils s'interrogent aussi sur le futur chantier à l'angle de la rue Casanova et de l'avenue Jean Jaurès sur lequel un permis de construire a été déposé.

Les élus du quartier proposent d'inviter monsieur Lanternier (président de l'OPHLM et maire adjoint au logement) et Vannier (maire-adjoint à l'urbanisme) au prochain conseil de quartier afin d'évoquer l'ensemble de ces sujets avec le conseil de quartier.

Questions diverses :

- L'administratrice des « souffleurs », une compagnie artistique en résidence à Aubervilliers depuis maintenant près de 3 ans présente les actions menées par ces derniers. Elles souhaitent notamment solliciter les habitants pour participer au journal des annonces poétiques de la ville appelé « tambour urbain ». Pour cela, les souffleurs se réunissent et invitent les habitants d'Aubervilliers tous les jeudi à 19h afin de préparer les annonces poétiques.